



Les Ateliers du SIG-Pyrénées

+ le jeudi 13 novembre 2008 à Auch + CEEI

<http://www.sig-pyrenees.net/ateliers2008>

Le partage des données : un enjeu entre économie d'échelle et développement des connaissances.

Comment réaliser son observatoire territorial à partir des logiciels libres ?

Pourquoi des observatoires territoriaux ?

Le pilotage des politiques publiques représente un enjeu majeur pour réussir la bonne gouvernance du développement économique des territoires. Cela demande en particulier d'avoir accès à des informations spatialisées et régulièrement mises à jour. Il faut aussi maîtriser des outils logiciels et surtout organiser les partenariats entre les multiples sources d'informations disponibles. Que ces données soient gratuites ou payantes, publiques ou privées.

Si le manque d'informations géographiques a caractérisé les dernières décennies, il faut savoir aujourd'hui, trier l'information pour disposer des bonnes informations au bon moment et pour les bons interlocuteurs.

Il faut donc :

1. Etre en capacité de concevoir, d'organiser et d'animer ces systèmes d'informations ;
2. Acquérir, partager et échanger des données qui alimentent ces dispositifs aux échelles adaptées ;
3. Maîtriser les outils et disposer des compétences pour les entretenir et développer les réseaux partenariaux.

Tout cela représente des coûts humains et financiers importants. En outre, ces pré-requis ne sont pas proportionnels aux ressources économiques des territoires. Il est presque aussi difficile pour un Pays montagnard de se doter des moyens nécessaires qu'une communauté d'agglomération dont le potentiel fiscal est pourtant très largement supérieur.

De la même façon, il n'est plus raisonnable de construire des systèmes d'informations isolés et autonomes pour la production ou la mise à jour des données qui le composent.

Bref, un tableau de bord territorial doit s'envisager comme un noeud d'information adapté à une thématique donnée et portant sur une échelle appropriée.

Pourquoi mutualiser des ressources ?

Le développement des ressources informatiques sous Licence Libre (ou dites Open Source) représente :

1. une opportunité pour réaliser des économies d'échelles ;
2. un levier pour diffuser ces outils et favoriser un maillage cohérent et efficace de partage des connaissances.

Maîtriser toutes les composantes d'un système d'information est très difficile pour les petites collectivités. En outre, l'actualité des TIC peut compromettre des configurations qui n'ont pas pu suivre les évolutions technologiques. Il faut donc apprendre à travailler en tenant compte des nouveaux cadres imposés par la diffusion exponentielle des TIC : Le travail collaboratif et Les communautés de pratiques.

Le développement de l'internet à haut débit est une réalité récente pour nos organisations et les impacts sur nos méthodes de travaux sont en devenir. De nombreux efforts ont été réalisés sur le déploiement des infrastructures mais il reste encore beaucoup à faire en terme de modernisation des pratiques. Des

nouveaux métiers sont à inventer, des compétences doivent être identifiées mais surtout il faut faire l'apprentissage des démarches en réseau et du travail collaboratif.

Qu'attendre des logiciels libre dans ce contexte ?

La pertinence d'un système d'information pour le pilotage des territoires réside dans sa capacité à lire des indicateurs à différentes échelles, à décoder des enjeux, à évaluer les impacts constatés et à comparer les territoires par rapport à des valeurs de références.

Tous ces concepts sont présents dans les logiciels libres. Les approches mutualisées, le travail collaboratif, le partage de flux de données sont la base des nouveaux modes d'organisation portés par l'Internet.

C'est donc une opportunité pour mutualiser nos ressources, pour réaliser des économies d'échelles, pour partager des compétences et ainsi favoriser le développement des réseaux de territoires.

Capitaliser les connaissances, diffuser les savoirs représentent des atouts pour la compétitivité de nos territoires.

Quel est l'objectif des ateliers 2008 ?

Cette initiative propose d'initier une démarche collective à l'échelle des Pyrénées. Une des finalités est de mutualiser entre les partenaires des ressources informatiques, des logiciels, des données mais aussi de l'expertise en ingénierie de l'information.

La force de cette démarche collective doit permettre d'équiper chacun d'outils performants qu'il sera capable d'utiliser sans nécessairement maîtriser l'ensemble des composants nécessaires à la bonne marche de son propre système d'information.

C'est aussi le moyen de réponse aux exigences européennes liées à la transcription de la Directive Inspire dans le droit national.

Enfin, la mise en réseau de ces systèmes d'informations doit offrir des passerelles pour l'échange de données et la création de tableau de bord à différentes échelles.

Ces ateliers sont une occasion d'approfondir ce projet, de débattre avec les spécialistes des différents domaines concernés. Dans ce cadre nous vous proposons d'aborder les questions suivantes :

1. Quels sont les bons niveaux d'organisations pour la mutualisation d'une démarche d'observatoire ?
1. Quels sont les formes à privilégier dans les partenariats publics / privés pour le développement d'applications Open Source ?
2. Comment éviter de construire des pseudos standards locaux parallèles aux démarches internationales ou nationales (OGC, DGME, Europe, ..) ?
3. Comment veiller à ne pas s'enfermer dans des solutions informatiques peu évolutives avec des partenaires fragiles ?
4. Faut-il s'approprier les méthodes de génie logiciel pour réussir un projet Open source à l'échelle d'un réseau de territoire ?

Pour tout renseignement complémentaire :

Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde

32 avenue du Général de Gaulle 09000 FOIX

Direction : Laurent Plainecassagne - lp@apem.asso.fr

Equipe technique : Thomas Portier - portier@apem.asso.fr

Fabien Goblet – fabien.goblet@apem.asso.fr

Yannick Veillet – veillet@apem.asso.fr

tel. 05.61.02.14.20

Atelier 1 : Le partage des données un enjeu entre économie d'échelle et développement des connaissances

<p>Les relations élus-citoyens, les dispositifs participatifs, les processus décisionnels locaux sont-ils modifiés par l'accès aux représentations cartographiques sur internet ? La diffusion des données géographiques (Google, géoportail, Yahoo...) change-t-elle notre compréhension, notre relation avec les territoires ?</p>		
<p>Quels outils pour partager des données entre observatoires? Flux de données géographiques (WMS/WFS) Flux de données statistiques (GDAS) Flux de données touristiques (Tourinfrance)</p>	<p>Thomas Portier – APEM Chef de projet SIG-Pyrénées</p>	14h
<p>Table ronde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le partage des données permet-il d'offrir une meilleur connaissance du territoire à des réseaux d'acteurs? - Comment s'organiser face à la multiplication des flux de données sur Internet? - Les métiers de l'ingénierie territoriale en bénéficient-ils? 	<p>Michel Eimer – Conseil Régional Délégué TIC Aquitaine Laurence Barthe - UTM Maître de conférence Laurent Troiville - DIREN MIP DIREN Midi-Pyrénées François Van der Biest - OSGEO Chef de mission (commission données libres) Matthieu Noucher – IETI</p>	14h15

Atelier 2 : Comment réaliser son observatoire territorial à partir de logiciels libres?

<p>Aujourd'hui pour aménager ou développer un territoire il n'est plus concevable de se passer d'outils pour cartographier ses données. Ainsi, les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) sont devenus indispensables à l'ensemble des acteurs en charge de l'ingénierie territoriale. Les zones de montagne doivent gérer de vaste territoire dans un contexte de multifonctionnalité de l'espace (station de ski, activité pastorale, domaine forestier, sport de pleine nature, faune sauvage...) Pourtant ces derniers ne peuvent pas toujours se doter d'un service SIG contrairement aux collectivités urbaines. Cela renforce les difficultés de gestion d'espaces à haut potentiel environnemental. Face à ces besoins et dans un contexte de recherche d'économie d'échelle il apparait intéressant d'explorer les démarches collaboratives et les technologies Open Source. Cependant, serons-nous capables de nous organiser ? Est-il possible d'animer des réseaux de territoires autour du partage des données, du développement mutualisé de logiciels libres ou de construction de connaissances collectives ?</p>		
<p>Table ronde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faut-il maîtriser le monde de l'informatique pour engager sa collectivité dans un projet SIG Open-source? - Que peut-on attendre de l'offre logiciel existante? - Peut-on parler de nouveau modèle économique? - Une collectivité peut-elle contribuer à un projet Open-Source? 	<p>Laurent Jegou - Université du Mirail Eric Brehault - Makina Corpus Xavier Merour – ASIT-VD (Canton de Vaud) Yann le Junter – Ca Royan Atlantique Nicolas Klein - STAR-APIC</p>	15h00